2006-120

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\_\_\_\_\_

Séance du 14/12/2006 - Convocation du 07/12/2006

Compte rendu affiché le : 22/12/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY

Secrétaire de séance : Mme Isabelle DESVIGNES

Présents: M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; Mme

BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; MIE VEYRIER; Mme GLATARD; Mme MARMONIER; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET; M. CHRETIN; Mme DESVIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; MIE MILLET; M.

BOUREZG; M. BELLOT

Absents représentés: M. CHATUT (pouvoir à M. RODRIGUEZ); Mme WYMANN (pouvoir

à M. GONDELAUD); Mme BROSSARD (pouvoir à Mme BOUHEY)

Absents: M. GOSSET; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR

Ref:CC

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 22
Votants 25

Objet : Avis de la commune - Dénomination

Le Conseil Régional Rhône-Alpes a sollicité la commune de Neuville sur Saône, ville siège du nouveau lycée, dans le cadre de la procédure de choix du nom de l'établissement.

Le conseil municipal est donc invité à émettre un avis sur la dénomination suivante : Lycée Rosa Parks.

Ce nom a été proposé à l'issue d'une procédure de sélection devant le conseil d'administration du lycée.

## Le Conseil Municipal, à la majorité

- Pour: 22 - Contre: 0 - Abstention: 3

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la proposition présentée par le Conseil d'Administration du Lycée,
- EMET un avis favorable pour dénommer le Lycée Neuville Val de Saône Lycée "Rosa Parks",
- DEMANDE à la Région Rhône-Alpes d'apposer sur le site du Lycée une plaque retraçant la vie et l'action de Rosa Parks.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme, NEUVILLE-SUR-SAÔNE, Le 14 décembre 2006 Le Maire, Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après Dépôt en préfecture le 15/12/2006 Publication ou affichage du 15/12/2006 Paul LAFFLY, Maire.